



L'interdiction de fumer dans les lieux publics ne fait pas baisser les ventes de tabac

Rubrique : actualités - Date : mercredi 13 juin 2007

Interdiction de fumer et ventes de tabac

LES ECHOS affirme que « L'interdiction de fumer dans les lieux publics ne fait pas baisser les ventes de tabac ». Jugeant le « paradoxe (...) étonnant » d'autant que plusieurs enquêtes montrent que cette interdiction est bien respectée, le journal fait état d'une progression de 0,8% du marché du tabac sur les quatre premiers mois de l'année (1,2% pour les seules cigarettes). Gérard Dubois, président de l'Alliance contre le tabac, constate « la baisse de la consommation était bien engagée en février et mars mais elle est contredite en avril » et il observe « la plupart des autres pays européens ayant interdit le tabac l'ont fait de manière totale à la différence de la France ». D'après le quotidien, le fait que 80% des salariés déclarent aujourd'hui travailler dans des lieux totalement non fumeurs (sans fumeur) n'implique pas forcément une baisse de la consommation et les industriels tablent sur cette stabilité du marché. Le Echos qui précise que la hausse peut également s'expliquer par un effritement des achats transfrontaliers, souligne que la progression des ventes de cigarettes est plus marquée dans les départements limitrophes à fin avril (+ 2,4%) à l'inverse de l'Ile de France où une nette baisse est toujours constatée. Expliquant que le différentiel de prix a en effet diminué avec la Belgique, l'Allemagne et l'Espagne, le journal note que pour Gérard Dubois, le fait que les tarifs français soient stables depuis plusieurs années équivaut à « une baisse relativement aux autres produits qui suivent en moyenne l'inflation ».